

Q&R

Webinaire myFFME : pré-rentree 2025-2026 et nouveautés

1. Général

- Où est-il possible de retrouver les documents de rentrée ? [Sur ce lien.](#)
- Une personne italienne qui dispose d'une licence italienne qui souhaite faire des compétitions en France, prends des licences découvertes. Elle est limitée à 2 licences ? Est-elle obligée de prendre une licence FFME ? [Les compétitions officielles n'autorisent pas la participation de personnes ayant une licence découverte. Pour les compétitions promotionnelles en revanche, une personne peut participer avec une licence découverte. Une personne peut avoir jusqu'à 3 licences découverte journalières maximum.](#)

2. Réaffiliation

- La réaffiliation pour 2025-2026 est-elle automatique ? [Non, le club doit effectuer la démarche depuis myFFME.](#)
- Pour l'affiliation, si l'AG est prévue en septembre ? on peut mettre le CR de l'AG précédente ? [Si votre AG est en septembre, vous pouvez renouveler votre affiliation 2025-2026 dès à présent en transmettant votre précédent PV d'AG. Une fois votre AG passée, vous pourrez téléverser votre nouveau PV d'AG par la suite sur myFFME.](#)
- Les membres du bureau ont une licence automatique à quel niveau d'assurance ?

3. Saisie de licence

- À partir de quand la saisie des licences pour la saison 2025-2026 est-elle possible ? [C'est possible dès à présent – les licences seront actives et téléchargeables à partir du 1^{er} septembre.](#)
- La saisie de licences par anticipation déclenche-t-elle un paiement, ou les paiements sont-ils reportés à partir de septembre ? [Paiement reporté en septembre.](#)
- Concernant l'API, est ce qu'il est possible de l'utiliser dans un autre cadre que HelloAsso ? [Non, ce n'est pas possible](#)
- Le problème de doublon se pose-t-il aussi pour les licences découverte ? [Tout comme les licences "annuelles", les licences découverte sont sensibles aux doublons.](#)

- Y a-t-il une passerelle pour les licences découvertes entre FFME et Helloasso ? **Non**, les licences découverte ne peuvent être souscrites que via myFFME.
- On peut faire des licences découvertes avec un CSV ? **Non**, ce n'est pas possible.
- Est-ce que ça détecte si le licencier fait une erreur en donnant son numéro licence dans le CSV ? **Oui**, s'il y a une incohérence entre nom, numéro de licence et/ou date de naissance, le module détecte le conflit.

4. Informations de santé

- Concernant les licences compétition en ski-alpinisme, le certificat médical est-il obligatoire pour le renouvellement de la licence ? **Vous pouvez trouver l'information ici.**
- Que se passe t'il si un licencié n'a pas renseigné ses infos de santé en cas d'accident ? **Étant donné que la FFME a fait des rappels, le club n'est pas inquieté. Le club peut tout à fait doubler les rappels de la FFME en consultant la liste des licenciés qui n'ont pas mis à jour leurs données de santé. Cela donnera un élément en plus de preuve que le club a fait les efforts pour demander au licencié de transmettre l'information.**
- Comment nous conseillez-vous de gérer les adhérents (en particulier les parents d'adhérents mineurs) qui ne remplissent pas les infos médicales. La licence est-elle valable dans ce cas ? Le club est-il couvert en cas de problème avec l'enfant ? Devons-nous le refuser en cours ? **Chaque club est libre de s'organiser comme il le souhaite. Afin de réussir à avoir des informations à jour, l'option proposée peut être envisagée.**

5. Assurance

- Concernant les options d'assurance (base, base+, base++), est-il toujours nécessaire d'obtenir et de conserver l'information selon laquelle le licencié les a déclinées (par exemple quand il a une assurance GAV personnelle) ? **Oui cela est préférable !**
- Est-il possible d'intégrer dans le formulaire Helloasso une assurance base en "obligatoire" dans la souscription ? **Non**, les clubs n'ont pas le droit de faire de la vente forcée d'assurance.

6. Développement de myFFME

- Est-il possible de centraliser les données sur une seule plateforme ? **C'est l'ambition de la FFME à terme – donner aux clubs et licenciés une interface unique sur laquelle ils puissent se connecter une fois et naviguer facilement entre les différentes rubriques (formation, compétition, espace licencié, espace structure...). La priorité est de faire migrer les fonctionnalités de l'intranet vers myFFME et faire du lien entre myFFME et myCompet.**
- Quand sera-t-il possible de visualiser et gérer pour chacun de nos licenciés les passeports escalade/alpinisme sur myFFME ? **Le chantier de la formation démarrera à l'automne 2025.**

- Y a-t-il une page pour les actualités au niveau des CT ? Oui, de la même manière que pour les clubs et les ligues.

Rappel des contacts utiles :

- Questions générales : licence@ffme.fr
- Bugs ou questions techniques : myffme-structure@ffme.fr